

GROUPE ORPI NICE TRANSACTIONS

3 Agences sur Nice



Des femmes et des hommes
pour votre bien

59, boulevard de Cessole
06100 Nice
TEL:04.93.44.42.39

nice.transactions@orpi.com

12, rue Lamartine
06000 Nice
Tél: 04.93.80.88.55

velmer-immo@orpi.com

36, boulevard Saint-Roch
06300 Nice
Tél: 04.83.66.16.40

nicetransactions2@orpi.com

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente/
du bail, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique/ jusqu'à la signature du contrat de location.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur*

VENTE APPARTEMENT-MAISON/MURS/COMMERCIAUX*				ESTIMATION			
3 000 € TTC pour les prix inférieures à		35 000 €		180 € TTC (Offert en cas de mise en vente à l'agence)			
de 9% TTC pour les prix entre		35 001 € et 70 000 €		LOCATION			
de 8% TTC pour les prix entre		70 001 € et 100 000 €		Frais d'Etats de Lieux	3 € TTC / m ²	A la charge du locataire et A la charge du bailleur	
de 7% TTC pour les prix entre		100 001 € et 149 000 €		Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	10 € TTC / m ²	A la charge du locataire et A la charge du bailleur	
de 6% TTC pour les prix entre		149 001 € et 350 000 €		Frais d'entremise et de négociation	200 € TTC	A la charge du bailleur	
de 5% TTC pour les prix entre		350 001 € et 700 000 €		GESTION LOCATIVE*			
de 4% TTC pour les prix supérieurs à		700 001 €		VIDE		MEUBLEE	
FONDS DE COMMERCE/TERRAIN*				Avec assurance	Sans assurance	Avec assurance	Sans assurance
10% TTC avec un minimum 3 000€				9,50% TTC mensuel**	8% TTC mensuel	10,5% TTC mensuel**	9% TTC mensuel
MANDAT DE RECHERCHE (charge Acquéreur)				sur tous les encaissements pour la gestion d'un seul lot principal			
5% TTC				*encaissement et décaissement des loyers, des charges, aide à la déclaration fiscale, édition des comptes rendus de gestion mensuel et assistance aux travaux locatifs d'urgences			
				**sous réserve de l'éligibilité par la compagnie s'assurance			
AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT Barème valable à compter du 01/04/2021							
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat							